L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 SEPTEMBRE 1887. 61me Année

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 13 SEPTEMBRE 1887

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an ... $3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'état de siége en Irlande.

Ils ont voulu la guerre civile, ils l'ont, avec toutes ses horreurs et l'effusion du sang qui en est le résultat fatal. Rien n'y manque, ni la loi qui se fait oppressive et supprime le droit, ni le droit qui se révolte et brave la loi; ni la police, appuyée par la force armée qui vole au secours de l'autorité méconnue; ni l'émeute qui assaille la police et se rue sur la force armée; ni les soldats lapidés par la populace; ni la populace canardée par les soldats. Et tout cela, il faut l'avouer, est parfaitement logique; il n'y a pas un des faits que nous avons à déplorer aujourd'hui, qui n'ait été amené par la force des choses; qui, d'ailleurs, n'ait été prévu, prédit, non seulement de l'autre côté de l'Atlantique, mais de ce côté-ci.

Pendant des centaines d'années, sans organisation intérieure, sans chef à sa tête, sans la moindre intelligence chez ses ennemis, l'Irlande avait su résister à l'oppression; jamais elle ne s'était avouée vaincue, jamais elle n'avait rendu les armes. Au lieu de céder avec le temps, elle avait au contraire gagné du terrain. Elle s'était fortifiée chez elle, elle avait conquis des appuis, des défenseurs parmi ses persécuteurs; elle était même parvenue à se faire respecter dans leurs assemblées délibérantes, à entraver leurs desseins, leurs volontés et, à l'aide d'une puissante minorité, à tenir dans le parlement la balance du pouvoir. A aucune époque de ses luttes séculaires, elle ne s'était vue si près de remporter la victoire, de réaliser ses rêves d'autonomie. Comment s'imaginer qu'arrivée à ce point, elle se laisserait menotter et bâillonner sans résistance?

C'est ce que M. Gladstone, après avoir passé la moitié de sa vie politique à essayer de la tenir en respect, a fini par comprendre et, sans vouloir atténuer, le moins du monde, le mérite de sa conversion, on peut affirmer qu'il y a, en elle, cent fois plus de bon sens encore que de libéralisme. M. Gladstone est, sans contredit, le plus complet des libéraux de la Grande Bretagne, mais il n'est pas le premier en date; il y en a eu, avant lui, qui l'étaient très sincèrement, au point de vue anglais, au point de vue philosophique même, au point de vue humain; mais, au point de vue irlandais, jamais! A leurs yeux, l'Irlande était une exception; elle ne faisait pas partie de l'humanité. La gloire de l'illustre vieillard, c'est d'en avoir fini avec cette exception, d'avoir déclaré hautement qu'un Irlandais vaut un Anglais, et doit être traité de même. Ce n'est pas l'amour des habitants de l'île sœur qui l'a conduit là—nous l'avons toujours soupçonné, nous le soupçonnons encore, de ne pas les porter dans son cœur; la haine de l'Irlandais a toujours fait partie intégrante du patriotisme anglais; c'est la raison, le sentiment profond des nécessités de la politique et la parfaite conviction que le régime imposé à l'Irlande est le plus grand malheur de son pays, le plus grand obstacle à son repos, à sa grandeur.

Dans de pareilles conditions, alors que le premier homme d'Etat anglais, le vieillard le plus vénéré du pays, proclamait la nécessité d'accorder ses droits à l'Irlande, lui refuser ce qu'elle avait toujours demandé, ce qu'elle se croyait, plus que jamais, en mesure d'exiger, c'était l'exciter à la résistance; cela constituait une véritable provocation à la révolte. Les hommes actuellement au pouvoir le savaient et ils n'ont pas hésité, parce que, pour eux, l'Irlande est toujours une île de parias, d'ilotes. Or, avec des parias, avec des ilotes, on ne cède pas, on ne fait pas de compromis; on commande, et s'ils n'obéissent pas, on les écrase. C'est là exactement la politique de lord Salisbury ainsi que de son parti. Aussi n'hésitent-ils nullement à l'appliquer sans ménagement: ils le font avec toute la froide rigueur qu'y auraient apportée des Romains ou des Spartiates.

Du refus d'autonomie devait naître les résistances; des résistances, la loi de coercition, l'état de siége; de l'état de siége, les révoltes, les émeutes, l'effusion du sang. Tout cela s'enchaîne avec une logique impitoyable, fatale. Tout cela aboutit à cet argument final, la dernière raison des usurpateurs, dans tous les temps et dans tous les pays: "il faut que force reste à la loi!" comme le déclare lord Salisbury à la Chambre des Lords; comme le répète M. Balfour à la Chambre des Communes. Le fait est que le cabinet de Sa Majesté la reine et impératrice Victoria a la loi pour lui; cela est incontestable, et il n'est pas le premier qui soit dans ce cas; il en a été, il en sera éternellement ainsi, dans toutes les luttes engagées contre l'oppression, pour la cause de l'indépendance, pour l'autonomie nationale.

Oui, les ministres actuels ont raison, comme la Russie, l'Autriche et la Prusse, quand la Pologne, démembrée par elles et partagée entre elles, s'insurgeait et tentait de refaire son unité nationale; ils ont raison, comme leurs prédécesseurs, malgré les protestations de lord Chatham, le Gladstone de l'époque, quand les colonies d'Amérique se révoltaient contre les odieuses exactions de la mère-patrie; ils ont raison comme l'empereur d'Autriche et son bras droit, le maréchal Radetsky, quand la Vénétie et le Milanais, tout faibles qu'ils étaient, résistaient avec une indomptable énergie à un joug qu'ils trouvaient insupportable; ils ont raison comme M. de Bismarck, quand les Alsaciens-Lorrains, devenus Allemands malgré eux, ont l'audace de manifester leur désir de revenir à leur ancienne allégeance; ils ont raison, comme les carpet-baggers, quand pour nous débarrasser de leur abominable gouvernement, nous avons fait contre eux le 14 septembre—autant de soulèvements illégaux et pourtant cent fois plus légitimes que la loi qu'ils violaient; autant de révoltes réprouvées par les despotes, glorifiées par les libéraux de tous les pays et bénies par l'humanité.

Aussi, qu'est-il arrivé? Malgré leurs torts prétendus, malgré leur infériorité réelle, les colons américains ont secoué le joug de la métropole; les Milanais et les Vénitiens se sont affranchis; les habitants de la Nouvelle-Orléans ont chassé les carpet-baggers; les Alsaciens-Lorrains frémissent d'impatience dans l'attente de l'heure qui sonnera bientôt, de leur retour à la France. Ils en sont juste au même point que les Italiens, la veille de leur libération: mêmes tracasseries, mêmes abus de pouvoir, d'un côté; même résistance indomptable de l'autre. Quant à l'Irlande, son autonomie peut être retardée d'un an ou deux, mais elle lui est virtuellement octroyée, et le recul apparent d'aujourd'hui ne fera que précipiter l'événement.

En vérité, il est bon qu'il en soit ainsi, pour la dignité de l'espèce humaine, pour son bien-être, pour son repos.

Voyez la Pologne, la seule exception à la règle, la seule tache au tableau. Elle n'a pas réussi; elle a été abandonnée et sacrifiée, malheureusement pour la France qui, en cette occasion, a manqué à ses traditions de missionnaire, de libératrice et, pour le châtiment de Napoléon qui n'a pas eu le courage de la reconstituer, comme il le devait. Cette faute, nous dirions volontiers, ce crime, a été l'arrêt de mort du conquérant.

On se plaint maintenant de ce qu'il n'y a plus d'Europe, de ce qu'il n'y a plus d'équilibre nulle part, de ce que tout est livré aux hasards de la force brutale; et l'on s'en prend tantôt aux perfidies de l'Angleterre, tantôt aux maladresses de Napoléon III, tantôt aux âpres convoitises de M. de Bismarck. Erreur. Tout le mal vient de l'anéantissement de la Pologne, nation de chevaliers enclavée entre les trois colosses du Nord pour les maintenir en respect, l'un après l'autre, pour tendre la main à la France, afin de l'aider dans son œuvre civilisatrice. On n'a pas fait obstacle à la disparition de cette race placée là par la Providence, pour empêcher les hordes du Nord de se ruer sur l'Ouest et le Midi; on en est cruellement puni. Malheur aux peuples civilisés qui en laissent supprimer un autre; ils s'exposent eux-mêmes à être rayés de la carte.

Il faut être franc et savoir dire la vérité à ceux qui le méritent, même à ses amis, surtout à ses amis.

Mais si le monde chrétien a pu, dans un moment de lâche et honteux oubli de ses devoirs les plus sacrés, permettre qu'on démembrât, qu'on anéantît une nation chrétienne, elle n'en laissera pas supprimer une seconde. L'Irlande vivra et sera affranchie, comme l'ont été, comme le seront les autres peuples, les autres provinces qui gémissaient ou gémissent encore sous l'oppression; ou bien, cette fois, et bien définitivement, il n'y aura plus d'Europe. Il n'y resterait plus que deux forces sans contrepoids: le mercantilisme sans foi ni loi de l'Angleterre et le militarisme brutal et sans frein des puissances du nord.

LOUISIANE.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 10 septembre:

De tous les côtés, nous arrivent de très encourageants rapports sur les récoltes. Les planteurs sont en pleine moisson du riz dont le rendement est abondant. Mais un peu de pluie nous ferait grand bien, ainsi qu'aux produits de la terre.

—Un de nos échanges nous racontait dernièrement, à notre grand étonnement qu'on lui avait présenté une tige dont le principal épi était entouré de treize autres. Nous ne croyions pas alors avoir à constater ici exactement le même phénomène. Seulement, au lieu de 13 épis supplémentaires, il y en a, cette fois, 14. La tige de maïs dont nous parlons est venue sur la propriété de M. H. Gueymard, dans notre paroisse. M. Gueymard a fait, cette année, une superbe moisson de maïs. Ses greniers en sont bondés.

—Décédée à Plaquemine, Marie Altemus, fille de d'Ernest Altemus et de Céleste Beck.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 10 septembre:

Par suite des voyages continuels des wagons qui transportent le coton, par un temps d'une extrême sécheresse, la poussière devient suffocante sur toutes les routes.

—Les planteurs sucriers appellent la pluie à grand cris. Les planteurs cotonniers n'y feraient même pas objection, pourvu qu'elle fût accompagnée de vent.

—Nous lisons la communication suivante adressée par M. B. Lapice, au *Democrat*, d'Ascension:

"Permettez moi de vous dire qu'une des plus grands obstacles à la prospérité de la Basse Louisiane est l'absence de drainage fait en commun—ce qui ne peut s'obtenir que par l'unité d'action et d'efforts. Pour y arriver, je proposerais que les paroisses fûssent divisées en districts de drainage composés, dans chacun d'eux, des propriétaires de terres, lesquels auraient le droit de les taxer, chacun en particulier, pour le bien commun.

"Aucun pays ne peut prospérer, quand un propriétaire qui possède de cinquante à cent cinquante acres ne peut les cultiver avec succès. La raison en est que, quand des fossés ont été creusés pour se jeter dans les bayous, il se trouve que ces fossés débordent dans les grandes pluies et que l'eau reste ainsi stationnaire.

Il en arrive autant au grand planteur, par ce que les eaux des marécages ne trouvent pas d'issue. Si dans nos marais, nous avions de larges canaux, qu'il serait facile de faire à peu de frais, nos terres rendraient davantage. La canne mûrirait plus vite et arriverait à plus parfaite maturité; il faudrait beaucoup moins de combustible, pour opérer l'évaporation. Quant à nos souches, elles seraient certainement plus saines. Supposons que nos marais soient bien drainés, que les terres de chaque côté des chemins de fer puissent être bien cultivées, et les cultures, plus variées; les lièvres disparaîtraient, le pauvre pourrait se procurer un chez soi sur la ligne des chemins de fer et y vivre en paix.

J'espère que vous vondrez bien vous faire l'avocat du drainage en commun Seul moyen pour les paroisses d'assurer la prospérité de tous leurs habitants. Admettez le drainage en commun, la Louisiane serait transformée en véritable jardin; nos terres, les plus riches du monde, décupleraient de valeur; il s'établirait d'innombrables scieries au milieu des marécages où il se perd tous les jours des millions qui y restent enfouis et où les reptiles et les moustiques ont établi leur demeure. Avec un peu d'énergie, nous créerions une activité qui imposerait silence à tous nos prophètes de malheur.

"J'en ait dit assez, je crois, pour faire valoir tous les avantages du drainage en commun."

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St. Landry, du 10 septembre:

La sécheresse, déjà si longue, continue toujours, et rien n'annonce qu'elle doive cesser. Les chenilles ont dévoré tout le feuillage du coton et les jeunes grabots. La sécheresse et le vent du nord provoquent l'ouverture prématurée du coton. La récolte a perdu au moins 40 pour cent. Les pommes de terre, le riz, la canne à sucre souffrent également de l'absence de pluie.

Il reste peu d'animaux, maintenant, dans les prairies. La plupart de nos planteurs ont fait rabattre tout le bétail le long des bayous. Une grande partie des puits sont à sec, et l'on voit des personnes obligées de se déplacer et d'aller chercher de l'eau à une distance de plusieurs milles.

—Le riz, le coton et la graine de coton arrivent vite maintenant, sur notre marché.

—Le fait le plus important à signaler dans l'agriculture, aux Opelousas, c'est le commencement d'une série d'expéditions de foin naturel à la Nouvelle-Orléans, par M. Alphonse Levy. Les quelques balles qu'il a déjà expédiées, ont été trouvées d'une excellente qualité, et les commissionnaires de la Cité du Croissant voyant qu'il y a là un nouvel élément pour le marché, demandent qu'on leur en fasse de nouveaux envois.

M. Levy compte en fournir au moins mille tonnes. Ce foin est classé par les inspecteurs de la Nouvelle-Orléans, comme étant de l'espèce Johnson. Etant très bien apprêté, il est très peu inférieur, s'il l'est, en réalité, au meilleur foin de l'ouest. Justement, le foin a manqué, cette année, dans cette vaste région. C'est ce qui donne un grand prix à celui du pays. Le foin de l'ouest est, à présent, coté $22 50 la tonne à la Nouvelle-Orléans. Celui de St-Landry s'est vendu, jusqu'ici, $12 50 la tonne et atteindra bientôt $15 ou $17. A ces prix, l'expéditeur doit faire un beau bénéfice. Le coût total de la tonne, y compris le frêt, la main d'œuvre et la livraison, ne dépasse pas $7. Une direction habile de cette industrie peut réduire assez ce montant, pour qu'en aucun cas, il n'excède $8. Donc, même avec la cote à $12 50, il reste toujours un bénéfice net de $4 50 la tonne. Chaque acre produisant deux tonnes et chaque année donnant deux récoltes, on voit que M. Levy n'exagère rien, quand il affirme que le foin du sud-ouest de la Louisiane peut devenir une de nos meilleures sources de revenu.

Le *Fermier Louisianais*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 10 septembre:

Les chenilles ont fait beaucoup de tort au coton. La perte sera, nous assure-t-on, de près de moitié. Dans le coton le plus avancé, le premier semé, il n'y a pas de dégâts appréciables. En fin de compte, la récolte rendra à peu près ce que nous espérions, un huitième ou un quart au-dessus de la moyenne—résultat qui n'est pas à dédaigner.

—La compagnie du chemin de fer ayant beaucoup de fret à apporter dans cette station et à en emporter, a trouvé nécessaire d'agrandir la gare et le quai d'emballage.

C'est là un bon signe; il est à espérer qu'il en sera bientôt de même pour nos bois de charpente, nos citernes, nos portes, nos volets, notre huile, notre savon, notre graine de coton, nos instruments aratoires et tout ce qui peut se fabriquer ici. La Nouvelle-Ibérie deviendra bientôt un centre manufacturier.

—Nous avons rencontré, mardi, M. Pascal Delibuono, d'Opelousas. Il nous a dit que, malgré les ravages des chenilles, on ferait encore les trois-quarts d'une pleine récolte.

—Nous avons, par l'entremise de M. R. Natali, fait la connaissance du général Buchanan, qui nous a parlé des cotonnades des Attakapas, dont la mode s'est emparée de New York et de tout le Nord, depuis que le Président Cleveland et quelques membres de son cabinet en ayant reçu, par cadeau et par achat, s'en sont fait faire des habillements qui plaisent fort, à cause de leur beauté et du contraste qu'elles font avec les modes actuelles où, malheureusement, l'anglomanie domine. La demoiselle du général, maintenant en visite en Virginie, s'est fait faire, avec cette étoffe, tissée excessivement fine, un costume blanc qui, rehaussé de garnitures de velours de soie vert, est d'une beauté, d'une élégance rare. Mlle Minnie Avery en a une semblable, mais avec garnitures de velours rouge.

A New-York, paraît-il, cette étoffe fait fureur pour les portières de salon, les rideaux de fenêtres, etc., on lui a donné le donné le nom de "cotonnade Evangeline."

—Nos remerciements au *Fermier Louisianais* de l'article très élogieux qu'il consacre à l'*Abeille*, à l'occasion du soixante-unième anniversaire de cette dernière.

Une distinction bien méritée.

Nous sommes heureux de publier la lettre suivante dans laquelle M. le Vicomte d'Abzac, Consul Général de France à la Nouvelle Orléans, annonce à un de nos plus honorables négociants français, M. A. Coutin, qu'il vient d'être nommé chevalier de l'ordre du Mérite Agricole. Cette lettre indique clairement les titres de M. Coutin à la distinction dont il vient d'être l'objet de la part de son gouvernement. Ce qu'elle ne dit pas c'est que le nouveau chevalier du Mérite Agricole est un des négociants les plus intègres, les plus intelligents, les plus estimés de notre ville. Jamais honneur ne fut plus mérité, ni décoration, mieux placée. Cette nomination sera bien accueillie par tous et il faut en féliciter autant le fonctionnaire qui l'a proposée que celui qui la reçoit.

Voici la lettre de M. le Consul Général de France:

CONSULAT DE FRANCE,
à la
Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, le 9 septembre 1887.

Monsieur A. Coutin,
22 Carondelet St., City.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite de mes démarches personnelles, appuyées par le Département des affaires étrangères, S. E. M. Barbe, ministre de l'agriculture, a bien voulu, par arrêté en date du 14 juillet 1887, vous nommer Chevalier du Mérite Agricole. Ci-inclus vous trouverez votre brevet et votre décoration.

Cette récompense vous est accordée en raison des services que vous avez rendus à la Régie Française. Depuis 1873, vous avez fourni, gratuitement, par l'intermédiaire du Consulat de France à la Nlle-Orléans, à MM. Rolland, Regnault et Pradines, successivement Directeurs Généraux des Manufactures de l'Etat, des informations aussi utiles que précises sur l'état des récoltes et du marché des tabacs, aux Etats-Unis, informations qui ont aidé la Régie à établir les bases de ses adjudications annuelles.

Je suis heureux, monsieur, d'avoir pu faire récompenser vos services.

Recevez, monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

Le Consul Général,
(Signé) VTE PAUL D'ABZAC.

Mercredi.

La première journée spéciale de l'Etoile Rouge est fixée à Mercredi prochain—on commence par les dames—Lunch doux de 11 heures à 3 heures.

Mme Bell a la direction du lunch, c'est dire qu'il sera bien servi.

CANONISATION.—Le Souverain Pontife—dit la *Gazette de France*—se propose de célébrer, le 6 janvier 1888, fête de l'Epiphanie, la solennelle canonisation des trois Bienheureux de la Compagnie de Jésus, Claver, Berchmans et Rodriguez, et des sept Bienheureux fondateurs de l'ordre des Servites de Marie.

Cette grande cérémonie aura lieu dans la vaste salle qui s'étend au-dessus du vestibule de la basilique de Saint-Pierre.

Elle sera suivie pendant plusieurs dimanches consécutifs de la fête de béatification d'un grand nombre de serviteurs de Dieu. Ce sont d'abord les cinq Vénérables dont le procès est complètement terminé: Louis-Marie Grignon de Montfort, au diocèse de Luçon, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit et des Filles de la Sagesse; Gilles-Marie et Saint-Joseph, de l'Institut de Saint-Pierre d'Alcantara; Clément Marie Hofbauer, Rédemptoriste, de Vienne; Félix de Nicosie, capucin; Inès de Beningajim, religieuse augustine d'Espagne.

Viendra ensuite le vénérable Jean-Baptiste de la Salle, au sujet duquel le décret *tuto procedi posse ad beatificationem* est annoncé comme devant paraître très prochainement.

Enfin, on compte quatre vénérables dont la cause est assez avancée pour qu'elle puisse être menée à terme au commencement de 1888: Pompilius Pirrotti, des écoles Pies; Ancina, de l'Oratoire, et deux missionnaires martyrs: les Pères Perboyre et Chanel.

La France, on le voit, sera glorieusement représentée dans ces cérémonies.

OPINION D'UN EXPLORATEUR.—M. le baron von Schwerin, professeur de géographie à l'Université de Sund, est un explorateur qui a traversé à pied la moitié de l'Afrique centrale. Il se trouvait récemment à Bruxelles, où un rédacteur du *Journal de Bruxelles* a eu avec lui un entretien dont nous reproduisons le passage suivant:

"M. von Schwerin, qui est luthérien, a longuement appuyé sur la question des missionnaires.

"Si je n'étais pas un philosophe, nous a dit M. von Schwerin, je serais un catholique, après ce que j'ai vu en Afrique. Je suis un croyant, mais pas encore un catholique. J'éprouve la plus vive admiration pour les missionnaires catholiques, surtout pour ceux de la société du Saint-Esprit. Ils font un bien immense.

"J'ai rencontré, sur le Kassal, un missionnaire d'élite, le Père Sand, un Luxembourgeois; il fait un grand bien."

E. von Schwerin recommande vivement d'encourager l'envoi de nombreux missionnaires catholiques au Congo. "La devise de l'Etat du Congo devrait être: *Tam Marti quam Minervæ* (autant par la force que par la sagesse). Mars, c'est l'Etat. Minerve, ce sont les missionnaires, c'est la sagesse."

LES ARRIÈRE-NEVEUX D'URBAIN II, PAPE FRANÇAIS—A propos de l'inauguration de la statue d'Urbain II et de la fête annuelle de Sainte Anne d'Auray, nous lisons dans le *Petit Breton*:

"La duchesse d'Uzès, qui possède près des ruines de Chastillon, le château de Bourneuf, y a exercé durant ces solennités la grande et sympathique hospitalité dont elle est coutumière. Ses enfants sont arrière-neveux de cette illustre race par leur aïeul, marié vers 1790 à l'une des deux filles du dernier duc de Chastillon, l'autre avait épousé un de la Trémoïlle.

"D'autres arrière-neveux d'Urbain II ainsi que de Charles de Chastillon de Bretagne sont encore intéressés à ce grand hommage, notamment la famille de Wolbock, dont un ascendant direct, Nicolas de Wolbock, vicomte de Limé, épouse en 1577 Charlotte de Chastillon, fille de Michel de Chastillon, seigneur de Loupigne, puis leur petit-fils, François de Wolbock, marié, en 1659 avec sa cousine Marguerite de Chastillon, et dont le descendant actuel, vicomte de Wolbock, petit-fils par sa mère du comte de la Grandière, chef d'escadre, gouverneur de Brest, a mis son foyer et son oratoire voisin de sainte Anne sous le patronage de saint Urbain."

Deux articles de la "Gazette de Moscou".

Nous lisons, dans le *Temps*, du 26 août:

Le télégraphe nous a transmis le résumé d'un article que la *Gazette de Moscou* a consacré le 18 août aux idées de M. Katkof sur les relations de la Russie avec l'Allemagne et la France. Nous avons aujourd'hui le texte de cet article sous les yeux, et nous croyons intéressant d'en donner les principaux passages, dont le résumé télégraphique n'a rendu que fort imparfaitement le sens.

Après avoir constaté que M. Katkof aimait chaleureusement et même avec fanatisme la Russie seule, et ne détestait que les ennemis de cette puissance, tant extérieurs qu'intérieurs, tant secrets que visibles, l'article examine les sentiments particuliers du défunt publiciste à l'égard des Allemands et des Français:

Il ne détestait pas les Allemands, dit la *Gazette*; au contraire, il appréciait fortement les principaux traits de leur caractère: leur assiduité, leur amour du travail, leur régularité et leur bonhomie.

Ce caractère des Allemands d'autrefois a commencé à se modifier au milieu de notre siècle.

Le danger qui menaçait la Russie depuis le développement, chez nos voisins, des grandeurs, le défunt directeur de la *Gazette de Moscou* le prévoyait depuis 1870; par conséquent ses sympathies étaient à cette époque là, du côté de la France, qui servait, avec la Russie, de contre-poids à la suffisance illimitée et au militarisme brutal de l'Allemagne.

Mais quand, par notre faute, la France fut écartée du concert européen et la Russie placée face à face avec l'Allemagne agrandie, il devient nécessaire de sauvegarder nos intérêts sans compter sur l'appui et le concours de la France, déchirée par la guerre et les dissensions intestines. Il fallut établir avec notre voisine un *modus vivendi* compatible avec la dignité et avec les intérêts de notre patrie.

Selon la *Gazette de Moscou*, la diplomatie russe ne s'est pas montrée à la hauteur de sa mission en laissant l'Allemagne accaparer tout le profit de l'amitié russo-allemande. La France ayant réparé les désastres de la guerre, la situation s'est immédiatement modifiée. La Russie devait alors reprendre sa liberté d'action.

Cette liberté d'action a trouvé un champion courageux dans la personne de M. Katkof, qui fut accusé alors de chercher une alliance avec la France pour une guerre contre l'Allemagne. C'était une fausse interprétation. Une alliance avec la France est encore impossible, vu qu'il n'y a dans ce pays personne avec qui nous puissions nous entendre maintenant. Ce qu'il nous faudrait avant tout, ce serait d'avoir les mains libres.

Le gouvernement russe s'est lassé depuis de l'amitié allemande. L'arrogance des Allemands, tant en Russie que hors de nos frontières, augmentait tous les jours. L'Allemagne croyait et croit jusqu'à présent que tout lui est permis, mais que tout est défendu à ses voisins. Dans ces conditions-là, une prolongation de l'amitié spéciale russo-allemande devenait impossible, et le gouvernement impérial de Russie a repris sa liberté d'action.

Ce grand événement a été la consolation de M. Katkof dans les derniers jours de sa vie. Il a su que les destinées de la Russie se trouvaient maintenant dans les mains d'un souverain qui s'est placé au-dessus de toute alliance européenne et qui, par cela même, assumé le rôle d'arbitre de l'Europe. Il a su que les intérêts russes ne souffriraient plus de l'alliance avec l'Allemagne.

Telles étaient les vues de M. Katkof touchant nos relations avec la France et l'Allemagne dans ces derniers temps.

Cette manière de voir est très éloignée d'une haine fanatique pour l'Allemagne ainsi que d'une aveugle partialité à l'égard de la France.

Cette opinion n'a rien perdu de sa justesse. Nos relations avec l'Allemagne deviendront normales dès que cet Etat renoncera à son farouche orgueil et à son arrogance cynique, en s'inspirant d'un légitime respect pour les droits de ses voisins.

Quant à la France, elle ne nous intéressera, au point de vue politique, que lorsqu'elle aura un sérieux souci de ses intérêts, c'est-à-dire lorsqu'elle aura un gouvernement ferme, énergique et stable, *de quelque origine qu'il soit*.

C'est à cette condition indispensable qu'elle peut compter sur le rôle qui lui appartient dans le concert européen et sur le concours sympathique de la Russie.

Quelques jours plus tard, la *Gazette de Moscou* publia un article sur l'action combinée de la France et de la Russie dans les affaires d'Egypte, action qui a abouti à l'échec de la convention anglo-turque. Cette fois, exprimant ses propres opinions et ne résumant plus les idées de M. Katkof, la *Gazette* fait moins de réserves sur l'utilité d'une alliance entre la France et la Russie, et, en tout cas, n'y met aucune condition.

Le dernier Livre Bleu publié à Londres, dit-elle, a une grande importance parce qu'il constate officiellement l'action commune de la France et de la Russie dans une des questions internationales qui restent encore ouvertes.

Le résultat de cette première action commune a été des plus satisfaisants: d'un seul coup elle a détruit toute l'ingénieuse combinaison à laquelle tenait tant l'Angleterre, et qui était appuyée par la "Ligue de la paix de l'Europe centrale" [illegible] France et dirigée par la farouche Allemagne.

L'action énergique de la France dans cette question fait le plus grand honneur à son gouvernement, qui, dans des conditions pareilles, peut naturellement compter aussi dans l'avenir sur une défense commune des intérêts russes et français par la voie d'un accord amical et mutuel, qui, dans [illegible] besoin d'alliances formelles, saura toujours atteindre quand il le faudra, le but désirable.

Le but que poursuivent la Russie et la France en matière de politique internationale est à peu près identique.

Elles n'ont pas besoin de conclure des traités d'alliance, car ces traités comportent toujours certaines concessions réciproques des parties contractantes, tandis que ni la Russie ni la France n'ont besoin de concessions quelconques.

Une France qui défend avec énergie ses propres intérêts défend en même temps les intérêts de la Russie, et *vice versa*.

Il faut désirer qu'un tel point de vue prenne racine dans les considérations politiques et qu'il ne se modifie pas à la suite de changements de ministère.

Un appui réciproque de la France et de la Russie, dans toutes les questions internationales, doit devenir *tacito consensu* la politique nationale traditionnelle des deux Etats et il doit se manifester dans toute sa force lorsque les intérêts de l'un ou de l'autre sont en jeu.

Les ministères français peuvent avoir des opinions différentes sur des questions intérieures, mais leur politique extérieure doit toujours avoir une direction déterminée et continuelle visant un seul et même but.

C'est alors que le rapprochement, entre la France et la Russie se placera sur un terrain ferme, et qu'il produira des résultats aussi favorables que ceux qui viennent d'être constatés dans le dernier Livre Bleu anglais.

LA SÉCURITÉ DANS LES THÉATRES.—Nous lisons dans la *Liberté*:

La commission officiellement nommée par le gouvernement pour s'occuper de dicter les moyens d'assurer la sécurité des spectateurs dans les théâtres, au point de vue des risques d'incendie, s'est mise à l'œuvre et a chargé M. Trélat de tracer le programme de ses recherches. L'honorable professeur au Conservatoire des Arts et Métiers s'est empressé de former le canevas des études qui vont être faites. Ce document a paru dans le *Journal officiel*, et la *Liberté* en a publié d'intéressants extraits. Lorsque l'incendie de l'Opéra-Comique a donné de l'actualité à ce problème d'architecture théâtrale, nous avons immédiatement indiqué comme véritables prophylactiques, l'incombustibilité des décors, l'interposition d'un rideau de fer et l'ouverture d'issues pour les gaz de la combustion au-dessus de la scène. M. Trélat note ces trois conditions comme un *sine quâ non*.

C'est, selon lui, la base de tout dispositif contre l'incendie. "Il faut, dit-il, obturer tous les percements du mur de scène et préparer des baies dans les combles pour évacuer au plus vite et en aussi grande quantité que possible les flammes et les gaz du foyer." Pour rendre les décors ininflammables, il reconnait que l'on peut sans inconvénient employer le silicate de potasse, le phosphate de chaux (en bouillie sans doute), le borate de soude, le tungstate de soude et l'ammoniaque. Quant à l'amiant que M. Trélat cite, elle ne saurait être appliquée à l'état d'enduit, car la matière que l'on pourrait y ajouter pour l'agglutiner se brûlerait et l'amiante tomberait à l'état pulvérulent. Le même inconvénient doit exister avec le phosphate de chaux, à moins qu'on ne le broie dans du silicate de potasse. Nous sommes persuadés que si les directeurs de théâtre observaient rigoureusement ces trois principes, connus depuis plus de cent ans, on n'aurait jamais vu les catastrophes qui se sont produites à Vienne, à Nice et à Paris.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Sous la signature du commis au change de la banque nationale de la Nouvelle Orléans, M. J. G. Lallande, il paraît dans notre feuille de ce jour un avis déclarant qu'au tirage quotidien de samedi, 10 septembre, le billet portant les Nos 33, 37 et 78 a gagné le gros lot de $5100, et qu'un quart de ce billet était possédé par un déposant de la banque pour le compte duquel il a réclamé à la compagnie de la loterie la somme due.

Pour tous les désordres scrofuleux, pour les maladies syphilitiques et mercurielles, la Salsepareille d'Ayer est le meilleur remède.

L'ARSENAL DE LORIENT—L'arsenal de Lorient, France, serait à la veille de reprendre une certaine activité. Si les bruits qui circulent sont fondés, on doit commencer prochainement des études préparatoires pour la mise en chantier d'un cuirassé d'escadre, de deux croiseurs à grande vitesse, etc.

Les élections de 1889 en France.

Tous ceux qui—dit le *Temps*—regardent, avec le président du conseil, que la tâche la plus urgente à l'heure présente est de gouverner de telle sorte qu'aux élections de 1889 la République répare largement l'échec partiel qu'elle a subi en 1885, doivent également admettre que cette tâche à remplir implique une politique déterminée et que la détermination de cette politique est donnée par le but même qu'il faut atteindre. Pour voir cette politique se définir d'elle-même et s'imposer avec une évidence irrésistible, il suffit de répondre à ces deux questions: Quelles causes, en octobre 1885, ont fait voter tant d'électeurs, non monarchistes de parti pris ou de tradition, contre les candidats républicains? Par quels moyens peut-on faire disparaître ces causes dans les élections futures? Il n'est pas difficile de répondre à la première, et la réponse à la seconde arrive ensuite toute seule.

Les causes du mécontentement de ces électeurs se réduisent à trois: 1o, l'exagération des dépenses publiques et la perspective menaçante de nouveaux impôts; 2o, les tracasseries religieuses; 3o, les expéditions coloniales. La dernière de ces causes est écartée aujourd'hui. Il s'agit de faire disparaître les deux autres. Pour calmer leurs craintes au sujet de la liberté entière de la religion, il n'est pas besoin de faire fléchir, encore moins d'abroger des nouvelles lois scolaires. Il s'agit de les interpréter dans l'esprit véritable de la neutralité qu'elles ont voulu établir, non dans l'esprit et l'intolérance d'une irréligion d'Etat. Mais la cause la plus grave et la plus difficile à lever, c'est la première.

Le gouvernement, qui en a fait son œuvre principale, ne réussira à l'atténuer que s'il est soutenu vigoureusement par la majorité des républicains. Mais, quoi qu'il en puisse être, on voit combien toutes les parties de la politique de l'heure présente se tiennent étroitement, et découlent toutes d'une même conception théorique et d'une même nécessité politique. Ceux qui veulent introduire dans cet ensemble une politique de combat y jettent la contradiction et le désordre, et nous ne savons ce qui est le moins réfléchi chez eux, ou de leurs éloges ou de leurs réclamations.

Stéréoscope et contrefaçons.

On vient de trouver, en Autriche, un moyen fort simple de reconnaître les faux billets de banque et, en général, les imitations de toutes vignettes gravées ou impressions.

Quand on regarde au stéréoscope deux billets de banque, par exemple, les deux images se confondent et l'on n'en voit qu'une seule, dont toutes les parties sont dans un même plan.

Si, par contre, on considère deux billets qui ne proviennent pas de la même planche les deux images ne se recouvrent plus exactement, car, même dans le cas de l'imitation la plus parfaite, la forme et la position des caractères et autres détails présentent toujours quelques différences.

Au stéréoscope, ces différences apparaissent distinctement, car les parties dissemblables ne se montrent plus dans le même plan, mais se détachent l'une de l'autre dans l'espace, comme des marches d'escalier.

Il suit de là que, pour vérifier l'authenticité d'un billet douteux, il suffit de le confronter, dans un stéréoscope de dimension convenable, avec un billet véritable; le moindre dédoublement de détail dénonce immédiatement une contrefaçon.

Le même moyen servira à reconnaître les imitations de valeurs, d'imprimés anciens, etc., etc.; il est infaillible.

Bien plus, si ce procédé peut servir aux faussaires eux mêmes, pour leur faire reconnaître les défauts de leurs imitations, il ne leur fournit point, dans la même mesure, les moyens de réaliser une reproduction parfaite.

Cette méthode de contrôle, ne réclamant ni connaissances spéciales ni manipulations chimiques et n'exposant les pièces examinées à aucune altération, ne prenant au contraire quelques instants, n'est pas seulement intéressante au point de vue théorique, mais est applicable dans les bureaux mêmes des établissements financiers et autres, au cours des opérations journalières.

Pour les fièvres intermittentes et les maladies miasmatiques, l'Ague-Cure d'Ayer est positivement un remède infaillible.

Marasme et épuisement de croissance chez les enfants.—L'émulsion de Scott d'huile de foie de morue pure avec hypophosphites est sans égale. La rapidité avec laquelle les enfants engraissent, se fortifient est merveilleuse. Lisez les lignes qui suivent: "J'ai prescrit l'Emulsion de Scott à des personnes atteintes de marasme depuis longtemps, et déclare en avoir obtenu les résultats les plus satisfaisants." J. M. MAIN, D. M., New York.

McVITTIE.—Décédé, lundi, à 8 heures P. M., à la résidence de son père, WILLIAM McVITTIE, natif de la Nouvelle-Orléans, à l'âge de 49 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son père John McVittie Sr. et de sa sœur Mme Richard Fulham, sont respectueusement invités à ses funérailles qui auront lieu, de sa dernière résidence, No 120 rue Toulouse, près Claiborne, cette après-midi (mardi) à 4 heures. L'enterrement aura lieu au Cimetière Greenwood.

Les journaux de Troy, N. Y., de Montréal, Canada, et d'Angleterre sont priés de reproduire cet avis.

Décédée hier, à une heure du matin, à l'âge de 25 ans, Mlle CECILE PASCAL, native de Lyon, département du Rhône, France. Les amis et connaissances des familles Pascal et Mandes sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence 66 rue Royale.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré aux Jésuites, le 14 courant, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feue MARGUERITE KUNTZ. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux et de ses enfants,

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite jeudi, le 15 septembre, à la Cathédrale St. Louis, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu ANICETO XAMPEN. Les amis et connaissances de son beau-frère Léon Corbeau et de feu oncle Thomas Xampen, ainsi que les membres de la Société Union Espagnole, sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de sa famille,

11sept—4t

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 6 nov86—1anPP

Compagnie d'Assurances de la Louisiane.—Le bureau du LOUISIANA INSURANCE COMPANY, en liquidation, est transféré rue Bienville No 79, entre les rues Royale et Bourbon. 1Sept—1TPP

Avis.

$5100

Nlle-Orléans, 12 septembre 1887.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement un quart du billet de combinaison Nos 33—37—78, Classe 215, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Cinq Mille Cent Piastres, le samedi, 10 septembre 1887; le dit billet ayant coûté la somme de vingt-cinq cents au bureau de Louis Barbot, 675 rue Tchoupitoulas, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

J. G. LALLANDE,
Commis au Change de la New Orleans National Bank, Nlle-Orléans, Lne.
12sept—1t—PP

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crêpe, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée, Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie et d'Ébénisterie pour Rideaux.
13 sept—

QUARTIER GÉNÉRAL D'IMMIGRATION
—AU BUREAU DE—
La Red River Land Company of Louisiana,
102, RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLÉANS,

Nous bureaux est prêt à recevoir ceux qui sont à la recherche d'une demeure en Louisiane. Nous avons maintenant de grandes terres qui sont subdivisées en petites fermes convenables pour les immigrants. Des livres en anglais, allemand et français, donnant une description des ressources de cet Etat, seront fournis, et le transport à bon marché sera donné aux colons soit par chemin de fer ou bateau.

Les propriétaires de plantations ou de terres boisées trouveront leur avantage à faire partie de la "Red River Land Company."

Cette Compagnie dont le capital est fixé d'après sa charte à Un Million Cinq Cent Mille Dollars, est sous la gérance du Conseil de Direction suivant: W. J. Behan, de Zuberbier, et Behan, de la Nlle Orléans; John I. Adams, de John I. Adams & Co. de la Nlle-Orléans; J. Hassinger, de la "German Gazette", Nlle-Orléans; E. K. Converse, Marchand Commissionnaire, Nlle-Orléans; S. P. Walmsley, de R. M. Walmsley & Co., Nlle-Orléans; A. Myer, de V. & A. Myer, Facteurs de Coton, Nlle-Orléans; Geo. Nicholson & Co., propriétaires du "N. O. Picayune"; Page M. Baker, gérant du "Times-Democrat", Nlle-Orléans; H. H. Baker, du T.-D. et du "South Illustrated", Nlle Orléans; John Welta, agent de propriété foncières et d'immigration, Natchitoches; A. E. Lemée, percepteur de terres publiques des Etats-Unis, Natchitoches. H. B. Walmsley, marchand de Natchitoches; W. H. Jack, avocat de Natchitoches; J. Caspari, président du chemin de fer de Natchitoches. 3 juin

ACHETEZ
Vos Vêtements et vos Articles de Toilette ainsi que vos Chapeaux
—CHEZ—
C. LAZARD & Cie.
MAGASIN ANCIEN ET SUR D'UN PRIX,
Nos 29, 31 et 33 rue du Canal, coin North Peters.
24 oct—86 1 an—dim mer ven sam.

Removal! Removal!
Will Remove on Oct. 1 to 54 and 56 Baronne St.
R. P. Randall's Repository,
Fine Carriages and Harness
182 Gravier Street, New Orleans.
Baby Carriages | Baby Carriages
Bicycles | Tricycles | Velocipedes

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

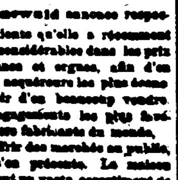

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre. elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle est plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, un grand assortiment et aux prix les plus modiques CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasins avant d'acheter ailleurs une sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

CINCINNATI,
$12.00 seulement pour le voyage, aller et retour.
LOUISVILLE,
seulement $10.95, aller et retour.
QUEEN & CRESCENT ROUTE
Via Meridian, Birmingham et Chattanooga.
Part de la Nouvelle-Orléans, le Mardi, 13 Septembre à 9 a. m. et 8:55 p. m.
Les billets sont bons pour quinze jours.
Boudoir Mann élégant et chars-dortoir avec buffet attachés à tous les trains.
Pressez-vous pour vos billets.
J. M. KNIGHT, Agent de Billets,
8 sept—2t 34 rue St Charles

TE-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
Vins supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Parget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 cents avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux Te-Kalon. 17fev—1anPP

Steamer New Camellia.—A partir de MARDI, 13 septembre 1887, les trains faisant connection avec le steamer ci-dessus mentionné à Milneburg, partiront de la gare de jonction Pontchartrain rue des Champs-Elysées.
Il n'y aura pas de train à passagers de la rue du Canal.
Voir l'avis des heures de départ du bateau.
W. G. COYLE, Agent.
11 sept—3t 47 Carondelet.

Le Docteur Just Touatre
A L'HONNEUR de prévenir ses clients de son retour.
Consultations de 12 h. à 2 heures,
165 RUE DES URSULINES,
Entre Rampart et St-Claude.
1er sept—1m sam jeu dim

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres, à venir visiter mon établissement, ils y trouveront tout les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP.
169..........Rue Canal..........169
8juin—1P

CEMENT WORKS.
PAVEMENT en Ciment de Banquettes, Jardins et Magasins réduit à $1 la yarde carrée, et 5 et 10 pour cent d'escompte.
Tombes en monolithe à vendre au Cimetière St. Louis, Esplanade, de $300 à $2500.
A. CHEVALIER,
No. 25 rue Toulouse.
Sovr86—6m—dim

Liquidation positive et sans réserve.
Pour cause de changement d'affaire, j'offre aux marchands de la ville et de la campagne tout mon stock de marchandise consistant en stoves, grates de cheminées, batteries de cuisine, fer battu, cuivres, etc., etc., à des prix excessivement bas.
C. L. CHAPOTEL,
No 51 rue Bourbon, coin Bienville.
28 août—1anPP

TRANSFERT DE MAGASIN,
LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN,
Transportera son magasin
AU NO. 161 RUE DU CANAL,
Le 1er Octobre, avec un stock complet dans sa partie. 6 sept—1m

Nouvelle récolte de graines de navets et autres.
J'ai maintenant en magasin la nouvelle récolte de graines de navets, comprenant toutes celles qu'on cultive généralement ici. Aussi des graines de choux et autres bonnes à planter maintenant et plus tard. J'appelle l'attention sur mon stock supérieur de graines de choux qui ne peut être surpassé en qualité; récoltées spécialement pour moi et dont fait usage presque tous les jardiniers qui plantent des choux pour ce marché. Les graines sont mises en paquets pour les marchands, ainsi des graines en gros à prix réduits. Toute demande de information recevra une prompte réponse.
Mon manuel du jardinage pour les Etats du Sud envoyé gratis par la poste sur demande.
Mon stock de graines est le plus grand et le mieux choisi dans le Sud. Les ordres sont respectueusement sollicités.
RICHARD FROTSCHER,
15 et 17 rue Du[illegible], Nlle Orléans.
3 août—1m—3f p.s.

ASSURANCES.

Quatrième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Sud.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1886:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$275,276
Sur les risques de rivière	10,234
Sur les risques de mer	9,260 64
	$294,661 66
A ajouter: Primes non acquises de 1885	60 589 31
Total des primes	$355,[illegible] 91
A ajouter: Intérêts et profits et pertes	$ 24,546 04
Sauvetage	426 66
	24,975 70
Revenu total	$380,426 61
A déduire: Pertes payées—Sur les risques d'incendie	$ 120,616 07
Sur les risques de rivière	4,884 23
Sur les risques maritimes	1,985 84
	$127,486 74
Primes remboursées, cancellations, commissions et réductions	77,947 0[illegible]
Réassurances	14,437 1[illegible]
Taxes et licences	3,930 66
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de feu, Compagnies d'assurance et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	30,438 9
	$254,270 54
Surplus	$126,156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12,000 00
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	24,956 01
Balance	18,358 06
	$126,156 07

ACTIF—VALEURS SELON LE 8 DU COURS MARCHÉ.

Argent comptant	$ 50,289 54
$100,000 bons 3 pour cent des Etats Unis, avec intérêt	$101,250 00
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	129,000 00
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	56,500 00
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16,025 00
	$302,775 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	36,196 16
1 action N. O. Produce Exchange	50 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
25 actions N. O. Warehouse Co.	125 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co.	50 00
Primes en cours de collection	27,039 00
Mobilier, accessoires, coffres-fort, mappes, etc.	2,000 00
	$438,600 39

PASSIF.

Capital-actions payé	$280,000 00
Fonds de réserve	3,330 00
Dividendes non payés	1,224 32
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	24,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1,682 00
Profits et pertes (exclusivement du dividende de juillet 1886)	18,356 06
	$438,600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment par-devant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et de porter la somme de six mille trois cent cinquante-huit dollars, 06 cts, ($6,358.06) au crédit du fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
1juin—1m

INSTITUTIONS.

INSTITUTION E. G. DUREL,
Pensionnat et Externat pour Garçons,
101....RUE ST. LOUIS....101
Réouverture des classes le 1er septembre 1887.
Anglais, français, mathématiques, tenue des livres. 25 août—1m mar jeu dim

Collège d'Orléans.
240 Rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines.
W. E. ROBERT, Directeur.
Ouverture le 1er septembre 1887.
Prix pour externes de $2 à $4 par mois.
Prix pour internes (à un nombre limité) pension et enseignement, $16 par mois.
25 août—1 m—lun.dim.

INSTITUT CARNATZ,
Mlle Léonie de Varenne, Directrice,
222 RUE COLISÉE,
Près Quatrième.
Externat et Pensionnat de Jeunes Demoiselles.
La vingt-troisième session commencera Lundi, 3 octobre. 10 sept au 3 oct

UNIVERSITÉ TULANE,
De la Louisiane.
WM. PRESTON JOHNSTON, L.L.D., Président.
Ecole supérieure avec exercices manuels. Collège avec six cours d'instruction. Cours d'University, Sciences et Lettres. La session commence le 3 octobre. H. Sophie Newcomb Memorial College pour femmes, ouvre le 17 octobre. Le cours de Droit commence le 21 novembre.
Des catalogues renferment tous les renseignements relatifs aux divers départements peuvent s'obtenir en en faisant la demande au secrétaire de l'Université, Salle Tulane, Nouvelle Orléans, Lne. 5 sept—4 sem

Institut Picard.
Pensionnat et externat pour jeunes filles.
L'ouverture des classes aura lieu le 1er septembre. Pour prospectus ou informations s'adresser à l'Institut, 372 avenue de l'Esplanade.
28 août—2m

Collège Commercial St. Stanislaus
BAIE ST. LOUIS, MISS.,
sera ouvert de nouveau le 15 septembre. Ce site est très sain. De vastes terrains, pour que les élèves puissent se livrer à toutes sortes d'exercices. Le cours des études a pour but de donner une complète éducation commerciale. S'adresser au Collège pour prospectus. 14 août—1m

Collège St-Isidore.
3me District, Nouvelle-Orléans.
COURS classique et commercial, le français et l'allemand inclus. Année scolaire commençant le 1er septembre. Enseignement et pension, $20 par mois.
Pour catalogue, s'adresser au
REV. J. M. SCHERER, C. S. C.
11juil—2m

COLLÈGE JEFFERSON,
(SAINTE-MARIE)
Paroisse St-Jacques, Louisiane,
Sous la direction personnelle des Pères Maristes.
est situé dans une des sections les plus saines de l'Etat. Il se trouve sur les rives du Mississippi, 50 milles plus haut que la Nouvelle-Orléans, et a des communications toutes les heures avec celle-ci par bateaux à vapeur et par les chemins de fer Mississippi Valley et Texas Pacific.
Conditions modérées. La prochaine session commence le 4 octobre. Pour plus amples détails s'adresser au Très Rév. Thomas Henry, Convent P. O., paroisse St-Jacques, Lne, ou aux Pères Maristes, Eglise Catholique, à Alger, Lne.
23 août—au 30 sept—V et O

St Aloysius Commercial Institute,
Esplanade Chartres et Quartier.
CETTE excellente Institution, dirigée par les Frères du Sacré Cœur, rouvrira ses classes le premier lundi de septembre prochain.
L'enseignement, bien que basé sur les études des branches commerciales, ne laisse rien à désirer, quant à l'éducation morale et religieuse.
Le Français et l'Espagnol y sont journellement enseignés sans prix extra.
Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.
Frère JUSTIN, Directeur.
28 août—1m

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Érysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé a grandement amélioré. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre remède m'a fait.
Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."
158 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

☞ Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimulatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1887.

Liste de publication.

Bastoms Edouard	Lahens Pascal
Blanc Florimond	Langlois Barthélemy
Besser Sébastien	Lesseux Louis
Besse Armand Marie	Larrieu Joseph Auguste
Bruguet Joseph	Marcuy Paul Nicolas
Cassere Jean et Antoine	Maille Simon
Carrière Ant. & Sons	Mittauer Antoine
Chantelouve Auguste	Miron Jean
Crottes Martial	Pérès de Carcassonne
Daberies Jean Clément	Poteaux Mathurin Hypolitte
Delort Jean	Pilorçat Jean
Derbès Albert Charles	Reboura Françoise Emile
Dechou François	Reyère Pierre
Dulard Dominique	Rosignac Eugène de
Dumas Marcelin	Seixas James M.
Estrade Jean Joseph Philomène	Sillan Edouard
Freyder Jean Baptiste	Sorrell
Friedrichs ah de St-Gall	Saurd André
Fortun Henri	Tourrès Jean Louis
Fouillous Célestin	Toujan François
Genoux Louis et Philippe	Tupery Z
Houillon Emile	W W H Stead Limited
Jeanton Chas Bernard	

LETTRES.

Barbagnelle Philip	Luquet Charles
Cassenove Bertrand	Mérel Antoine
Delamalmaison Marie E	Minvielle Léon
Jadeau Louis	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1886.

Le Consul Général.
Vte PAUL D'ABZAC.

LEON QUEYROUZE
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.

AMUSEMENTS.

Milneburg Opera House.
HARRY WEBBER..........Directeur
PROF. SCHINDLER..........Chef d'Orchestre
Dernière soirée de la saison, Mardi, 13 Sept.,
—Au bénéfice de—
M. HARRY WEBBER,
LE GRAND BURLESQUE MUSICAL,
FIELD OF THE CLOTH OF GOLD
M. Harry Webber, Milles Nettie Decourcy, Lydia Pierce, Emma Hoyle, Eva West et un grand nombre de belles voix.
Costumes brillants, jolie musique, bon ensemble. 13 sept—1t

Académie de Musique de Bidwell,
RUE ST-CHARLES.
Le théâtre a été complètement restauré et décoré à neuf.
La saison théâtrale de 1887-88 commencera Dimanche 18 septembre 1887.
Avec les Minstrells de
WILSON & RANKIN,
Une des meilleures troupes de comédiens ethiopiens qui existent à cette heure.
Le bureau de location sera ouvert jeudi, 15 septembre.
Dimanche, 25 septembre,
Miss Lizzie Evans,
Dans la nouvelle comédie de
Our Angel.
11 sept—

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré ses bureau du No. 195 de la rue Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an
Exécution de toute œuvre dentaire.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, venez informer de mes prix et venez faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BORET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. K. SCHMIDT, THEO. BRIERRE, JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE JR., GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév—1an

Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 184—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT....$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN..........Président
J. H. OGLESBY..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney, Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby, U. Marinoni, W. R. Lyman, J. J. Reiss, Charles H. Dolsen, Lucien Dolery, S. C. Coulon, R. F. W. Bachman, Charles Newman, Joseph Kohn, M. Gillis, James T. Redd, Chas. A. Rice, D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
16juil 86—1an

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N.O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un valeur et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
279..........RUE DECATUR..........279
21 avril—1an Près le Marché Français.

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisse, Nottingham, Madras Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Ébénisterie pour Rideaux. 1 sept—1 an

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Connelsville.
Les planteurs, fonderies, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.
Bureaux 47 Rue Carondelet.
Chantier: Sur la Levée, coin de la rue Race.
1er sept—dim, mar, ven.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 SEPTEMBRE—CLASSE No 216

Tirage de 4 heures P. M.

13	46	60	4	44	34	57	21	53	75	23	22	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 12 septembre 1887—4 heures P. M.

J. A. & BOUSSEAU.
W. T. PINCKARD.
Commissaires.

☞ Les places de nos tirages quotidiens pourront être vus en tous temps dans toutes les compagnies.